

Charte 2021

- Je respecte les horaires des entraînements (début et fin).
 - J'annonce mon éventuelle absence au moniteur responsable suffisamment à l'avance.
 - Si j'ai une question ou un problème, je m'adresse au moniteur responsable ou à un membre du comité.
 - Je m'engage à respecter le matériel et les installations mises à ma disposition ainsi que le règlement de la salle.
 - Je m'engage à respecter mon moniteur ou ma monitrice ainsi que tous les membres de mon groupe.
 - Je me présente aux cours dans une tenue appropriée au sport (vêtements de sport et baskets aux pieds).
 - **J'autorise la divulgation de photos de moi ou de mon/mes enfants prises lors d'entraînements, concours, clôture, soirée, sur le site internet de la société www.fsg-dombresson-villiers.ch.**
- Si je ne suis pas d'accord, je remplis le formulaire à télécharger sur le site internet et je le remets à mon moniteur responsable.
- Les moniteurs peuvent être filles ou garçons indépendamment du groupe.
 - Lors d'un accident dû au non-respect des consignes du moniteur, la FSG Dombresson-Villiers décline toute responsabilité.
 - Les gymnastes de la FSG Dombresson-Villiers doivent être en possession d'une RC privée.
 - Lors d'un accident d'une personne extérieure à la Société, se trouvant dans la salle, la responsabilité de la FSG Dombresson-Villiers ne peut pas être engagée.
 - Les visiteurs se trouvant dans la salle de sport doivent également respecter le règlement de la salle.
 - En cas de vol, la FSG Dombresson-Villiers décline toute responsabilité.
 - Je m'engage à participer aux concours auquel la société est inscrite et au spectacle de fin d'année qu'elle organise.
 - Je m'engage (ou mon parent) à donner de mon temps pour le bon fonctionnement de la société quand celle-ci me le demande lors d'organisation de manifestations.
 - La société paie les frais d'inscriptions aux concours. Elle demande donc toujours une confirmation de présence avant d'envoyer l'inscription définitive.
- Si je ne me présente pas à un concours ou j'ai confirmé ma présence, la société me facturera les frais.
- Je m'engage à payer mes cotisations dans le délai demandé.
 - En cas de démission, je l'adresse à la société au plus tard le **30 juin** (email ou courrier). Passé ce délai, mon adhésion à la société sera reconduite automatiquement (sauf pour groupes PE, Mini-Kids, Kids et Jeunesse) et j'en assumerai les frais (cotisation pour l'année).
 - En cas d'inscription à un cours, j'ai jusqu'au **15 septembre** (durée d'essai) pour me désinscrire par email. Passé ce délai, j'en assumerai les frais (cotisation pour l'année).
 - En m'engageant dans la société, je déclare accepter cette charte.

Si vous vous inscrivez sur ce lien <http://www.fsg-dombresson-villiers.ch/inscription>, pas besoin de signer ce document car il n'est autre que les conditions générales à accepter pour finaliser votre inscription.

Lieu, date : Signature :